



Rapport : **CORP-2024-003**

Date : **20 mars 2024**

Soumis par : **Michel Cousineau, Services Corporatif**

Objet : **Nouvelle politique de reconnaissance des employés**

Nature / Objectif

Obtenir l'approbation du Conseil pour la nouvelle politique de reconnaissance des employés

Directive/Politique antécédente

La version précédente de la politique date de 2011 et devait être mise à jour.

Recommandation du service

BE IT RESOLVED that the Committee of the Whole recommends that the Council adopt the proposed Employee Recognition Policy attached to Report CORP-2024-003.

QUIL SOIT RESOLUT que Le Comité plénier recommande au Conseil d'adopter la Politique de reconnaissance des employés proposée, telle que jointe au rapport no CORP-2024-003.

Historique

En juin 2023 le Directeur général a formé un comité d'employés pour réviser la reconnaissance des employés en général. Parmi les recommandations du comité était une mise à jour de la politique qui n'avait pas changé depuis 2011.

Discussion

L'Administration s'est penché sur les changements proposés. La politique a été mise à jour pour refléter les réalités changeantes. Parmi les changements se trouve :

- Reconnaissance après 5 ans de service
- Légère augmentation des montants pour les cadeaux, fleurs, etc.
- Approche homogène des départements pour la façon de célébrer.

Consultation

N/A

Recommandation ou commentaires du comité

N/A

Impact financier (monétaire/matériaux/etc.)

Les augmentations pour les cadeaux sont compensées par l'approche homogène des célébrations alors il n'y a pas de pression budgétaire.

Implications légales

N/A

Gestion du risque (risk management)

N/A

Implications stratégiques

N/A

Documents d'appui

- Nouvelle politique de reconnaissance des employés 2024.docx
- Politique en vigueur RES11-01